

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2014

Présents : Daniel DURAND - Philippe ALLARD - Catherine GUESDON - Norbert WAGNER - Béatrice PELUAU-PETITSIGNE - Alain PACILLY - Claude LEMEE - Georges COLLAT - Catherine BONNIN - Odile BONNIN - Didier ANDRY - Céline MOULIN - Céline MARSAL - Céline BOULARD - Jérôme GARNON

Secrétaire de séance : Catherine BONNIN

Compte rendu du conseil municipal du 05 juin 2014

Le Maire propose le retrait de la délibération commission d'appel d'offre celle ayant été prise le 17 avril 2014.

Adopté à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

ACB foot gym VTT 900€ ; ADMR 390€ ; Bibliothèque 420€ ; 3 rivières 200€ ; comice agricole 80€ ; Jumelage Azay Lasne (0,30/h) 240€ ; Ec.int. foot 350€ ; FLES 100€ ; Boule de fort 600€ (dont participation aux frais école) ; Baladins 100€ ; Lire et dire 60€ ; Musica loire 70€ ; Mission locale 100€ ; APE 200€. Soit un total de 3810€.

Adopté à l'unanimité

TARIF CANTINE :

Mme Catherine GUESDON donne lecture des nouveaux tarifs appliqués par le traiteur pour la restauration scolaire 2014/2015. Augmentation de 02 cents par repas. Cela représente par enfant 32cents par mois pour 16 repas par mois. Les charges ont également augmenté au 1^{er} janvier. Le tarif unique actuel est de 2,95€.

La discussion s'engage et 2 propositions sont faites :

- 1) Répercuter uniquement les 02c soit 2,97€
- 2) Proposition à 3,00€

Proposition 1 : 5 voix

Proposition 2 : 10 voix

La proposition 2 est adoptée

Une demande de coût réel du service cantine est demandée pour savoir la charge exacte dans le budget communal.

TARIF GARDERIE:

Mme Catherine GUESDON rappelle le tarif actuel de la garderie (1€ par jour par enfant) n'a pas changé depuis des années. Elle présente avec Mme Boulard un tableau donnant la fréquentation avec certains jours (mardi et jeudi) un nombre élevé d'enfants ; jusqu'à 25 ; ce qui est beaucoup pour 1 personne seule. Il est donc envisagé de mettre une seconde personne à certaines heures. Il faudra savoir à la rentrée prochaine quelle sera la fréquentation. Une simulation va être faite quant au coût pour le budget communal. Un tarif mensuel est également évoqué.

La proposition est faite de passer à 1,20€ .

Adopté à l'unanimité

TRAVAUX RUE DU MOURI :

Mr Philippe ALLARD présente les travaux nécessaires pour l'écoulement des eaux pluviales rue du Mouri qui collecte une partie de la levée. Il est nécessaire de poser une conduite partant de l'avaloir du haut jusqu'en bas. 2 devis ont été demandés mais un seul est arrivé. La décision est repoussée au

prochain conseil vu le montant estimé.

REPRISES DELIBERATIONS

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la préfecture sur des délibérations du 17 avril :

Tarifs assainissement 2014

La délibération est supprimée et est remplacée comme suit :

Suite au maintien alternatif des tarifs en 2012 et 2013, Monsieur le maire propose pour équilibrer le budget, les tarifs suivants applicables pour l'année 2014

Redevance : 250€

M3 d'eau assainie 2,40€

Adopté à l'unanimité

Décisions Budgétaires modificatives :

Vu les lois, règlements et instructions budgétaires relatifs aux communes,

Considérant

Que le budget annexe eau & assainissement retrace les dépenses et recettes liées au fonctionnement du service de distribution de l'eau potable et du service de l'assainissement collectif et non collectif .

Que les prix de l'eau et de l'assainissement déjà élevés ne peuvent être augmentés sans mettre des familles en difficulté

Que la dernière échéance de l'emprunt pour la construction de la station d'épuration est en janvier 2015.

Monsieur le Maire propose :

Budget communal :

022 : dépenses imprévues de fonctionnement : - 15 000€

65738 subventions : + 15 000€

Adopté à l'unanimité

Subvention :

Budget communal

65738 : 15 000€

Budget assainissement :

Recettes : 748 : + 15 000€

Adopté à l'unanimité

Mr le Maire propose d'affecter cette recette au 023 « versement à la section d'investissement »

023: + 15 000€

Adopté à l'unanimité

La section fonctionnement s'équilibre désormais à

Dépenses : 102 000€

Recettes : 102 000€

Section investissement

Dépenses : chapitre 203 : +15 000€

Recettes : chapitre 021 : +15 000€

La section investissement s'équilibre désormais à

Dépenses : 207 865,13€

Recettes : 207 865,13€

Adopté à l'unanimité

Dernière remarque :

La différence de 0,90€ entre le compte de gestion et le compte administratif est due à un problème matériel qui devra être résolu par le secrétariat de mairie et la perception.

Adopté à l'unanimité

RYTHMES SCOLAIRES :

Avec une large concertation, la réforme des rythmes scolaires fut mise en place à la rentrée 2013..

Le bilan fut fait avec les parents, les enseignants et la municipalité. Des améliorations sont à apporter mais la mise en place s'avère déjà très positive avec 4 intervenants : musique, théâtre, boule de fort et Krysolid nature. Les travaux et prestations présentées furent de très grande qualité et les enfants très appliqués et enthousiastes.

Pour la rentrée 2014 la reconduction des activités est proposée et s'y ajoute des interventions de la « Pie Bleue » qui se propose de sensibiliser les enfants au handicap et plus généralement à toutes les différences. L'introduction de ce nouveau TAP permettra de faire des groupes moins nombreux avec des cycles de 6 semaines.

TAP : théâtre, musique, traditions populaires et nature (boule de fort, Krysolid),Pie Bleue.

Le tableau de répartition hebdomadaire est distribué à chaque conseiller

Quelques précisions sont apportées et un point reste à voir quant au théâtre pour le cycle 2 le mardi après midi. Des aménagements mineurs pourront être apportés.

Adopté à l'unanimité

TRAVAUX DE BATIMENTS

Monsieur Wagner présente 2 dossiers :

Peinture gîte. 2 devis proposés : entreprise Guillon 4666,28€ TTC ;
entreprise Hérivault 3636,04 TTC

Entreprise Hérivault retenue à l'unanimité du vote

Alarme mairie : 4 devis TTC: Baugé : 3355,20€ , ATS :2658,48€ ; SPAV :4141,20 ; Tourlan 4603,20€

L'entreprise ATS est retenue à l'unanimité

DEMANDE DE FONDS PARLEMENTAIRES

auprès du sénateur Mr Filleul pour travaux de bâtiments.

Toitures ateliers : 19288,57€

Peinture gîte : 3636,04€

Alarme mairie : 2658,58€

Soit un total de 25583,19€ TTC

Le conseil municipal sollicite L'attribution de fonds parlementaires la plus élevée possible auprès de Monsieur le Sénateur.

Adopté à l'unanimité

DESIGNATION DES DELEGUES à la CIID

Messieurs Philippe ALLARD et Norbert WAGNER sont désignés comme titulaires ; Béatrice PELUAU et Claude LEMEE suppléants à la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Unanimité

DESIGNATION DES DELEGUES à la CLECT

Monsieur Daniel DURAND est désigné comme titulaire à la Commission Locale Evaluation des Compétences Territoriales. Monsieur Alain PACILLY le suppléera en cas d'indisponibilité.

Unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Daniel Durand fait un compte rendu de la réunion avec le PACT pour l'aménagement du futur logement dans l'ancienne poste. Il charge la commission des bâtiments du dossier ainsi que la demande de DETR.
- Norbert Wagner précise que les travaux de toiture vont bientôt commencer.
- Claude Lemée a demandé au propriétaire d'élaguer ses bambous qui dépassent sur la route et peuvent être dangereux pour la circulation.
- Catherine Bonnin demande ce que les bandes « stop » soient repeintes. Il est aussi souhaité que des bandes rugueuses soient posées sur la levée pour bien rappeler que les panneaux stop doivent être respectés.
- Odile Bonnin souhaite le débroussaillage autour des panneaux indicateurs après passage des gyros. Ce pourrait se faire en même temps que la remise à la verticale de ceux-ci.
- Mme Boulard fait remarquer la dangerosité de la partie lisse du béton du « caniveau » à la maternelle lorsque les enfants jouent avec le sable.
- Céline Moulin fait le compte rendu de la réunion du PNR et précise que des subventions d'aménagement d'espaces publics sont possibles au taux de 80% avec natura 2000 et le PNR.
- Alain Pacilly fait le compte rendu du comité tourisme de la comcom. Il relève un déficit important des 2 musées de Villaines les Rochers et Pont de Ruan (environ 88 000€)
- Didier Andry demande quand commence la restauration de la bascule et précise qu'il faut sécuriser les abords rapidement.
- Béatrice Peluau rappelle :
 - o concert d'un groupe qui fait la descente de la Loire le 13 septembre ;
 - o 17 octobre concert jazz avec orchestre de 20 musiciens salle des séminaires ;
 - o Le 09 ou 11 janvier spectacle de la 8^{ème} compagnie (Cinq Mars la Pile) au « chapeau »Elle fait le CR de l'assemblée générale de Bangtaaba (comité de jumelage) dont Annie Peltier est devenue Présidente.
- Philippe Allard fait un point précis sur les activités des agents communaux (pose des tables, entretien, chemins, racks à vélos) ce dernier mois. Il rappelle aussi que les containers qui sont près du cimetière sont utilisés non conformément à leur destination, que des amendes pourront être mises et que leur suppression est de plus en plus envisagée.
- La séance est levée à 23h
- Prochain conseil le 28 août.